

20210315 Libération

https://www.liberation.fr/societe/logement/a-rennes-des-squats-legaux-pour-heberger-les-sans-papiers-20210315_RJAAQOO4TFHFHB4RNLMOXT43LM/

[Accueil](#) / [Société](#) / [Logement](#)

Reportage

A Rennes, des squats légaux pour héberger les sans-papiers

Article réservé aux abonnés

Migrants, réfugiés... face à l'exode dossier

L'association Un toit c'est un droit met à disposition quinze bâtiments, en attente de leur destruction, pour des colocations de personnes ayant vu leur demande d'asile déboutée.



Marine dans sa chambre à Rennes, 11 mars. (Quentin Vernault/Hans Lucas pour Libération)

par [Elodie Auffray](#) et photos Quentin Vernault. Hans Lucas
publié le 15 mars 2021 à 17h37

Elle le surnomme «good bébé», il l'appelle «deda» («maman», en géorgien). Entre Marine et Ousmane, une jolie complicité s'est créée. Voilà un an que la sexagénaire géorgienne et le quadra ivoirien cohabitent, au cœur de Rennes. Lui dispose d'une petite chambre à l'étage, elle en occupe une autre avec deux compatriotes de son âge. Sur le palier, il y a encore trois jeunes hommes et, au rez-de-chaussée, Cristina, son mari et leurs trois enfants se partagent la plus grande pièce. Au total, douze migrants vivent dans cette maison, prêtée par la région Bretagne. Ils partagent la cuisine et la salle de bains, quelques coups de main aussi. « *La communication est un peu compliquée à cause de la langue, mais on s'entend très bien* », relate Ousmane, pour qui « *avoir un endroit où dormir est une grâce* ».

Un répit, après les années de galère. Avant d'atterrir là en août 2019, l'homme atteint de la poliomyélite, une maladie infectieuse aiguë, débouté de l'asile et d'une demande de séjour

pour raisons de santé, a connu les aléas de l'hébergement d'urgence, deux à trois jours dans une ville, une semaine dans une autre. Quant à Marine, qui souffre aussi d'une grave maladie, elle est passée par un campement dans un parc, puis par un gros squat, avant d'emménager là début 2020. « *Ici, je peux me reposer* », apprécie la Géorgienne, qui espère aussi un titre de séjour pour motif médical.

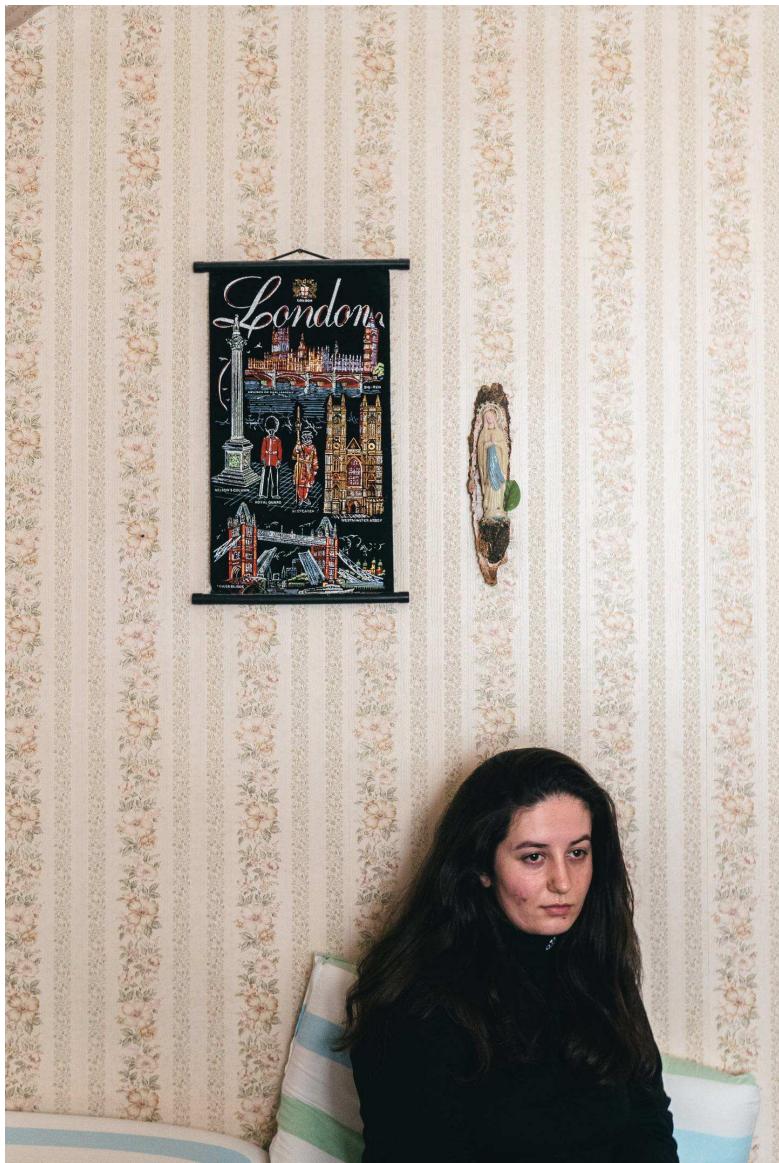


Dans sa chambre, Ousmane montre l'appareil qu'il utilise pour lutter contre l'apnée du sommeil dont il est victime. (Quentin Vernault/Hans Lucas pour Libération)

Cette maison est l'une des quinze mises à la disposition de l'association Un toit c'est un droit (Utud), qui milite pour l'hébergement des sans-papiers. Utud loge ainsi plus de 150 personnes dans la métropole rennaise, retoquées de l'asile, refoulées des dispositifs de mise à l'abri portés par l'Etat et la ville. Outre le bercail, l'association aide les habitants dans leur quotidien et dans leurs démarches pour obtenir des papiers, et l'autonomie qui va avec. D'autres organisations gèrent quelques maisons supplémentaires.

« On s'est battus bec et ongles »

« *C'est une des méthodes qu'on a inventées face à cette vague de personnes sans statut : comme il n'y a quasiment plus de régularisations, la période où les gens sont dans une grande précarité s'allonge. Le logement est leur gros problème* », souligne Armelle Bouanya, la présidente d'Utud, briscarde de la cause.



Une étudiante albanaise en anglais à l'université de Rennes-II, dans le logement qu'elle occupe avec son frère et ses parents, le 11 mars. (Quentin Vernault/Hans Lucas pour Libération)

Le dispositif très particulier est né de la pression exercée par les militants locaux, qui ont trouvé un écho chez les élus de la majorité rennaise, de gauche. Au fil des années, Utud a ouvert de nombreux squats. En 2016, l'association investit les Jardins de la Poterie, une maison de retraite vide, vouée à la démolition. Près de 200 migrants y trouvent refuge et obtiennent un sursis rare : la justice accorde plusieurs mois pour évacuer. Sur proposition de la municipalité, Utud et le promoteur signent donc une convention d'occupation temporaire des lieux. Le squat de la Poterie voit aussi naître un collectif de soutien aux personnes exilées, qui réunit associations, groupes informels, syndicats et partis politiques. Une interorganisation aux méthodes diverses, mais très soudée encore aujourd'hui. « *On s'est battus bec et ongles pour respecter à la lettre notre engagement de quitter les lieux le 17 juillet 2017, en réussissant à reloger tout le monde* », retrace Armelle Bounya.

A lire aussi

[**«Il n'est pas possible d'avoir un système d'asile juste sans politique d'immigration ouverte»**](#)

[**Idées et Débats**](#)

20 déc. 2020abonnés

L'expérience réussie de la Poterie fait boule de neige : des collectivités, des bailleurs sociaux proposent de nouvelles bâties vides. A partir de 2018, la démarche prend de l'ampleur. La Fondation Abbé-Pierre (FAP) rejoint l'initiative et se charge de convaincre des promoteurs immobiliers de mettre à disposition leurs biens vacants, dans le cadre de **commodats** : des occupations temporaires, d'au moins un an, avec un nombre de personnes défini et une date de remise des clés. Un système avantageux pour les promoteurs. « *Leur plus grande crainte, c'est les squats : ça engendre des frais de justice et des délais. Avec le commodat, ils économisent les coûts de gardiennage, de vidéosurveillance et ils savent quand ils pourront récupérer leur bien. Il y a aussi une question d'image : beaucoup ont été dénigrés, accusés de densifier, de détruire des espaces verts...* », souligne Stéphane Martin, directeur de l'agence bretonne de la Fondation Abbé-Pierre.

Désengagement de l'Etat

Rennes, en pleine effervescence immobilière, se prête bien au système : les maisons vacantes, rachetées pour être remplacées par des immeubles, sont légion. « *C'est une ville où ça construit énormément, il y a beaucoup de réserve foncière. Ce sont souvent des petites maisons vétustes avec de grands jardins, en plein centre, qui sont vouées à être détruites, mais qui restent vides en attendant que le projet se concrétise* », explique Stéphane Martin. Les « *quatre ou cinq gros acteurs de l'immobilier rennais* » désormais impliqués prennent en charge les frais de notaire ou de diagnostic électrique, tandis que la Fondation Abbé-Pierre finance les petits travaux nécessaires. La ville couvre l'assurance, les dépenses d'eau et d'énergie, ainsi que les subventions aux associations comme Utud.

« On constate des aberrations et des difficultés administratives : les demandes prennent des mois, voire des années. Même des renouvellements de cartes de séjour accusent du retard, du coup les gens perdent leur travail, leur logement... Ils ont du mal à sortir de nos dispositifs. »

— David Travers, adjoint à la Solidarité

« *C'est le modèle rennais, basé sur l'accompagnement des initiatives citoyennes et associatives* », vante l'adjoint à la Solidarité David Travers, qui évoque une « *volonté partagée de revendiquer l'accueil de ces populations* ». Outre le soutien aux commodats, la municipalité PS, qui a pris l'engagement de ne laisser aucun enfant à la rue depuis l'arrivée à sa tête de Nathalie Appéré en 2014, « *a développé des dispositifs en dehors de ses prérogatives, vu que ceux de l'Etat sont insuffisants* », souligne l'élu. Ils ont pris « *une ampleur inédite pour une ville de cette taille* », pointe-t-il, avec plus de 900 personnes hébergées chaque jour. En plus des nuitées à l'hôtel, la ville a ouvert en novembre un centre d'hébergement d'urgence pour les familles migrantes, dans un ancien squat. « *Au fur et à mesure que l'Etat se désengage, les associations et les collectivités prennent en charge de plus en plus de choses* », dénonce l'unique salarié d'Utud, Nicolas Mazard.



Devant l'un des logements mis à disposition par l'association Utud, l'ami d'un des occupants, coiffeur improvisé, fait une coupe de cheveux à l'un de ses «camarades». (Quentin Vernault/Hans Lucas pour Libération)

Des efforts qui se heurtent à un durcissement de la politique de l'Etat envers les migrants. « *On constate des aberrations et des difficultés administratives : les demandes prennent des mois, voire des années. Même des renouvellements de cartes de séjour accusent du retard, du coup les gens perdent leur travail, leur logement... Ils ont du mal à sortir de nos dispositifs* », raconte David Travers. « *La machine est en train de s'enrayer. Personne n'est plus régularisé, donc personne ne sort de nos maisons et on ne peut plus accueillir* », résume Armelle Bounya, très en colère. Avec seulement un salarié et une quinzaine de bénévoles réguliers, « *nous sommes au bout de nos forces* », dit-elle. *Toutes les petites associations comme la nôtre sont saturées, le 115 et la mairie aussi. Alors c'est quoi l'avenir ?»*

Car si depuis le début de la pandémie, l'Etat a massivement ouvert des places et ne remet personne à la rue, associations et élus appréhendent avec angoisse la fin de la trêve hivernale, reportée au 1er juin. « *On est très inquiets de la période à venir et de la levée des dispositifs d'Etat, alors qu'on arrive au bout de ce qu'on peut faire seuls* », indique David Travers. Qui appelle les autres collectivités à prendre leur part et à « *développer une politique d'accueil* ».



Miklovan, étudiant albanais, ses parents et des membres de l'association Utud. (Quentin Vernault/Hans Lucas pour Libération)